

# Bio-agresseur résistant à des produits de protection des plantes (PPP)

## Séneçon commun (*Senecio vulgaris*)



Type de PPP concerné:  
Herbicides

Mode d'action concerné:  
Inhibiteurs de l'ALS (groupe U-F2)

Exemples de spécialités concernées:  
Atlantis/Archipel, Allié SX, Express SX, Katana, Oklar, Peak, Primus, Pulsar40...

Type de résistance identifié:  
Résistance liée à la cible  
(Résistance non liée à la cible probable)

Régions touchées:  
- Vigne: Nouvelle Aquitaine, Bourgogne-Franche Comté, Centre-Val de Loire, Occitanie, Pays de la Loire.  
- Grandes cultures: Bretagne

Cultures concernées et extension de la résistance:  
- Vigne: assez répandue dans les vignobles concernés.  
- Grandes cultures: modérée.



### ☛ Que faire pour gérer cette espèce en cas de résistance avérée?

- Ne plus utiliser le mode d'action « inhibiteurs de l'ALS »
- Agronomie: à inventer! Espèce très mobile, levant et grainant partout quasiment toute l'année.

### Pour en savoir plus:

Delye, Causse & Michel, 2015, Le séneçon commun résiste aux inhibiteurs de l'ALS. *Phytoma-LdV* 681: 35-38.

Modes d'action des herbicides (classification utilisée ici: classification R<sub>4</sub>P):

<https://www.r4p-inra.fr/fr/classification-des-ppp/>